

Concevoir et animer un atelier à médiation musicale

RS5376 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	331
Formacode(s)	14407
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2024

Certificateur(s)

L'ART-ONDE · SIRET : 89337221900012

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
L'ART-ONDE	89337221900012	Former et organiser l'évaluation
ONZE PLUS	50328377200021	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Contexte de la certification

On observe depuis quelques années un essor considérable du recours actuel aux médiations thérapeutiques, particulièrement dans les secteurs du médical, social et de l'éducatif. Une forte demande en formations courtes concerne les pratiques d'accompagnement et de soutien de personnes en souffrance qui utilisent un support artistique, dont la musique, qui sont parmi les plus utilisées. Ce besoin émane d'une grande diversité de professionnels travaillant comme salariés dans différentes structures ou en libéral (cabinet et/ou en institution).

Objectifs de la certification

La certification est très importante pour les professionnels car la reconnaissance de leurs compétences doit être clairement établie auprès de leurs employeurs et de leur clientèle. Sans la certification, les perspectives d'évolutions professionnelles sont considérablement amoindries. Les objectifs de la certification sont les suivant :

Permettre aux professionnels de faire reconnaître leurs compétences afin de crédibiliser leurs propositions et interventions auprès de leur clientèle privée et institutionnelle;

Assurer les structures d'accompagnement et de soin d'engager leurs salariés dans une action de formation leurs permettant d'intégrer de nouvelles compétences adaptées aux différents contextes de travail.

Finalités de la certification Pour les professionnels

Apporter la reconnaissance de compétences auprès de l'employeur, des équipes de soin, des clients et de leurs proches

Accroître l'employabilité sur le marché du travail

Développer l'autonomie dans la mise en place de nouvelles pratiques

Dynamiser la collaboration pluridisciplinaire

Pour les structures employeur de professionnels

Attester de l'acquisition de nouvelles compétences par le professionnel

Enrichir l'offre de prestations pouvant être proposées à la clientèle

Valoriser le personnel formé

Améliorer et diversifier la qualité des prestations réalisées.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évaluer les besoins et ressources du contexte d'insertion de l'activité en fonction des spécificités de la population rencontrée afin de préparer la mise en place des séances et le processus de médiation thérapeutique

Élaborer et co-construire un projet et un cadre d'intervention intégrant la médiation thérapeutique au moyen du son et de la musique à sa pratique professionnelle adapté au contexte de travail, sous la forme d'ateliers spécialisés et/ou de techniques psychomusicales associées à une pratique professionnelle existante, afin d'obtenir l'accord de la mise en place du projet

Élaborer un projet d'accompagnement individuel à partir d'un bilan de réceptivité/expression au son et à la musique adapté à la problématique de l'individu et au cadre de prise en charge au moyen de la médiation thérapeutique au moyen du son et de la musique

afin de valider la pertinence et les moyens de la prise en charge

Animer des séances (individuel/ groupe), en susciter l'expression chez la personne accompagnée, en la contenant et en la validant au moyen du son et du langage musical afin de créer et développer une relation d'aide et d'accompagnement

Produire un compte rendu de séance en distinguant les apports de la médiation thérapeutique musicale de sa propre pratique afin d'analyser le contenu de la relation et de préparer les séances à venir

Produire un bilan de l'ensemble des séances réalisées en observant l'évolution de la médiation thérapeutique au moyen du son et de la musique

Faire évoluer sa pratique

en s'appuyant sur les compte-rendus de séances, en adaptant de nouveaux outils, afin de développer ses qualités d'accompagnement et d'adaptations aux évolutions de la médiation thérapeutique par le son et la musique

Collaborer avec les professionnels en liaison avec les familles/proches dans une prise en compte de l'environnement relationnel des clients afin d'harmoniser les pratiques, et d'en créer de nouvelles dans un travail d'équipe.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre un professionnel qualifié (secteurs social, santé, éducatif, entreprise, prévention...)

Avoir développé une expérience dans le domaine de l'accompagnement et/ou de l'aide relationnelle

Avoir une pratique musicale et/ou artistique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est constitué d'un minimum de 2 membres, dont au moins un membre extérieur à l'organisme de formation.

Les membres du jury de certification respecter obligatoirement ces critères :

Être des professionnels justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans le métier de la médiation et de l'accompagnement

Ne pas être un formateur/trice ayant assuré la formation ou l'accompagnement d'un candidat à évaluer

N'avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec les candidats à la certification professionnelle, préalablement au passage de la certification/évaluation des compétences

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est constitué d'un minimum de 2 membres, dont au moins un membre extérieur à l'organisme de formation.

Les membres du jury de certification respecter obligatoirement ces critères :

Être des professionnels justifiant d'au moins 5 ans d'expérience dans le métier de la médiation et de l'accompagnement

Ne pas être un formateur/trice ayant assuré la formation ou l'accompagnement d'un candidat à évaluer

N'avoir entretenu aucun lien professionnel ou personnel avec les candidats à la certification professionnelle, préalablement au passage de la certification/évaluation des compétences

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7108

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.echosysteme.eu/association-l-art-en-contre>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5376/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	240
Parcours menés à terme	219
Taux d'achèvement	91 %
Période	02/2022 – 10/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	350
Montant total engagé	554 110 €
Coût moyen par dossier	1 583 €
Durée moyenne	34 h
Période	04/2021 – 03/2024
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	2 %
Entreprise	1 %
France Travail	1 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.